

Contrat d'objectifs collège 2015 – 2019

Vu

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

L'article L.421-4 du Code de l'Éducation

La circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

La circulaire n° 2015-004 du 14-1-2015

Le Projet académique

Le Contrat d'objectifs 2014-2018 signé le 15 juillet 2014 entre l'académie de Rennes et l'administration centrale

Un contrat d'objectifs lie le collège Thalassa et l'académie de Rennes pour une période de quatre ans.

Article 1 : Objet du contrat

La démarche de contractualisation doit permettre à la communauté éducative de se mobiliser afin de conduire chaque élève à la réussite, dans son parcours scolaire aux cycles 3 et 4, dans la construction de sa citoyenneté et dans sa poursuite d'études.

Conformément aux textes visés, le présent contrat définit les objectifs prioritaires que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et au contrat d'objectifs conclu entre l'académie de Rennes et l'administration centrale. Il prend appui sur le projet d'établissement.

Article 2 : Engagement de l'établissement

1- LE DIAGNOSTIC

Ce diagnostic intègre les éléments d'analyse du parcours de l'élève durant sa scolarité obligatoire. Il prend en compte les indicateurs de réussite en fonction de l'origine sociale des élèves.

L'environnement et la population

Thalassa se situe dans le centre d'Erquy, commune de 3760 habitants. Sa situation est privilégiée puisque proche des infrastructures sportives et culturelles (médiathèque, galerie d'Arts, stade, salle de spectacle, centre nautique, cinéma...).

Le solde migratoire est négatif sur la commune. Les activités économiques sont surtout axées sur le commerce et le milieu de la pêche. Cette diversité se retrouve dans le tissu social dont sont issus les élèves avec une dominante des classes moyennes (42,2%).

Les boursiers sont toutefois de plus en plus nombreux 20,4 % en 2012 et 23 % en 2014

Le pourcentage de PCS défavorisées avoisine les 30 %, il est en augmentation régulière depuis 2011 : de 25 % en 2011 à 33,6 % en 2014.

Source, APAE, novembre 2015	Public + Privé			
	Etab	Départ.	Acad.	France
Cadres supérieurs et enseignants	18,4	19,5	22,5	22,5
Cadres moyens	8,1	11,9	13,9	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	43,2	31,5	29,5	26,5
Ouvriers et inactifs	29,2	33,7	30,7	35,4
Non renseignés	1,1	3,5	3,4	3

La population scolaire et les effectifs

Les 185 élèves accueillis à la rentrée 2015 sont issus des écoles de secteur :

35.5% d' Erquy
8.6% de Plévenon
19.4 % de Fréhel
12.7% de La Bouillie
23.7% de Plurien.

De par leur origine géographique, 95 % sont demi-pensionnaires et 60 % utilisent les transports scolaires.

Les effectifs sont en baisse constante depuis 2011 (-83 élèves en 5 ans).

Cette baisse persiste au fil des années, elle est non imputable à la seule baisse démographique, le collège ne parvient pas à freiner le choix des familles pour l'enseignement privé et les collèges de proximité (notamment Pléneuf-Val André à 8km). Il convient également de noter que le coût de l'immobilier demeure élevé à Erquy et constitue un frein à l'installation de nouvelles familles malgré les efforts de la commune dans l'accès à la propriété. Le collège souffre d'un déficit d'attractivité, son image est contrastée. Les causes de ce constat sont floues mais les rumeurs nombreuses et **infondées** (fermeture imminente du collège ou fusion avec le collège de Pléneuf -Val André, violence, incivilités, niveau des élèves bas) impactent notre image.

Evolution des effectifs au collège Thalassa			
<i>Année scolaire</i>	<i>Constat Rentrée</i>	<i>Prévision DA janvier</i>	<i>Prévision CE</i>
2010 - 2011	264	253 (+11)	260 (+4)
2011 - 2012	269	259 (+10)	261 (+8)
2012 - 2013	256	265 (-9)	272 (-16)
2013 - 2014	241	246 (-5)	253 (-12)
2014 - 2015	223	229 (-6)	242 (-19)
2015 - 2016	186	207 (-21) 190 (-4) revue en juin	216 (-30)

Nombre d'inscrits en 6ème au collège au 1^{er} septembre par rapport aux effectifs de CM2 en N-1

Le climat scolaire

Les locaux sont respectés et peu de dégradations sont à déplorer.

Dans une grande majorité, le comportement des élèves vis à vis des adultes est respectueux. Les incivilités entre élèves sont toutefois fréquentes et insidieuses : menaces, insultes, groupes de pression... Ces problématiques sont fortement ancrées dans les esprits et prennent racine dès l'école primaire (constat partagé lors du Conseil Ecole Collège).

Elles impactent de plus en plus le bon déroulement du cours et les processus d'apprentissage. Certains élèves parviennent de moins en moins à respecter le cadre imposé par le collège et nécessaire aux apprentissages dans de bonnes conditions. Le « décalage » entre les règles à la maison et celles du collège est parfois important.

La violence physique a diminué ces dernières années, notamment grâce aux ateliers « estime de soi » (en 6è, 5è et 4è) et les permanences du point d'accueil « Le Lieu Dit » qui est spécialisé dans l'accueil d'adolescents en situation de mal-être, souffrance, échec scolaire, conduite à risques... Reste toutefois à définir de réels outils d'évaluation pour ces deux dispositifs.

Il apparaît nécessaire de parvenir à rétablir une confiance perdue avec les familles. Preuve en est, le faible taux de participation aux réunions ou encore aux élections des représentants de parents : de 67,6 % en 2011 à 49,3 % en 2015.

La réunion de rentrée pour les élèves de 6ème a connu un vif succès avec 34 familles présentes sur 43 mais seules 17 familles se sont déplacées pour la réunion d'information sur les élections des représentants de parents d'élèves.

8 parents se sont présentés pour être élus au Conseil d'Administration (pour 6 sièges).

Pour les conseils de classe, nous ne parvenons pas à avoir de représentants dans chaque classe.

Pour cette année scolaire, sur 8 classes, 1 classe de 3ème n'a pas de représentant de parents d'élèves et deux classes n'en ont qu'un. (dont une de 3ème).

A contrario on note toutefois que plus de 70 % des familles se sont déplacées pour la cérémonie de remise des DNB qui s'est tenue pour la 1^{er} fois au collège en cette rentrée.

Repérage de la difficulté scolaire

- **Parcours de l'élève entrant en 6ème**

Aucune liaison formalisée avec le 1^{er} degré n'a jusqu'alors abouti.

Les récents indicateurs de Thalassa montrent des valeurs plutôt favorables en termes de parcours et de résultats.

Le taux d'accès en 6ème des élèves avec 1 an de retard est nul en cette rentrée 2015 ; depuis 2013 il est sous le taux départemental, académique et national (différentiel de 4pts).

La fluidité des parcours est en progrès constant mais demande encore à évoluer :

6è – 2nde en 5 ans : de 66,7 % en 2010 à **78,3 %** pour le collège en 2014
79,3 % pour le BAPE en 2014
75,8 % pour le département en 2014

6è – 2nde en 6ans : de 7,7 % en 2010 à **9,7 %** pour le collège en 2014 (au dessus des taux départemental et académique)
8 % pour le BAPE
7,7 % pour le département

Ecart 6^e - 2nd en 5 ans entre pcs def et fav : de 29,2pts en 2010 à 13,2pts en 2014 pour le collège (-16pts)
de 24,7pts en 2010 à 18,6 pts en 2014 pour le BAPE (-6,1pts)
de 21,2 pts en 2010 à 20,8pts en 2014 pour le département (-0,4pts)

L'évolution est positive : réduction des écarts dans la fluidité des parcours entre les PCS favorisées et défavorisées.

Il faut noter les bons résultats quant au devenir de nos élèves en 2nde :

redoublement à l'issue de la 2GT de 2,6 % en 2014-15 contre 6,2 % pour académie
redoublement à l'issue de la 2Pro de 0 % en 2014-15 contre 3,9 % pour l'académie

- **Orientation et taux de passage**

L'orientation post -3ème enregistre un taux de passage en 2GT en baisse constante depuis 2012 de 69 % à 52 % pour un taux attendu de 68 % en 2015 (taux d'accès 52,2 % contre 64 % pour le département).

L'orientation en 2nde pro est en augmentation constante depuis 2011, de 26,2 % à 28,4 % pour un taux attendu de 21 % en 2015 (taux d'accès stable depuis plusieurs années pour le département :18%).

Ces choix d'orientation sont toutefois des choix réfléchis issus d'un travail de qualité effectué en amont avec les professeurs principaux et la Conseillère D'Orientation Psychologue en lien avec les familles. Pour certains, la question de l'ambition scolaire se pose, quelques élèves ne s'autorisant pas une orientation en 2nde GT alors qu'ils en auraient les capacités ; ils préfèrent s'orienter vers une 2nde professionnelle qui leur semble plus accessible.

- **La performance scolaire**

Résultats au DNB taux de réussite et valeur ajoutées							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de réussite brut	88	89	89	95	85	88	83
Valeur ajoutée /académie	0	0	-2	+4	-6		

La moyenne au contrôle continu se situe dans celle de l'académie 13,3 contre 13,4.

Les élèves issus des PCS défavorisées réussissent moins bien depuis 2 ans : moins value de 7.1 points sur 2014 2015 contre +7,1 de plus value pour le département et +6,1 pour l'académie.

La réalisation des devoirs manque de suivi, les élèves les plus fragiles d'aide, ce qui creuse encore les écarts.

2 – LES OBJECTIFS

Ces objectifs résultent d'un diagnostic partagé entre l'autorité académique et l'établissement, produit par l'équipe de direction, le Conseil École Collège, le conseil pédagogique et le ou les inspecteurs correspondants de l'établissement. Ces objectifs sont hiérarchisés, donc peu nombreux et consensuels au sein de l'EPL.

Le contrat précise les leviers, les actions ainsi que la contribution de chacun des acteurs visant l'atteinte des objectifs identifiés. L'établissement s'engage, dans le cadre de son autonomie, à créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces actions définies de façon concertée, avec l'appui des corps d'inspection, rendant ainsi possibles les évolutions pédagogiques et éducatives nécessaires.

Le contrat définit **deux ou trois objectifs** s'inscrivant dans l'*objectif 1* du contrat d'objectifs signé entre l'académie de Rennes et l'administration centrale .

- **Objectif 1 prioritaire : Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures**

centré sur le fonctionnement du cycle 3, cycle de consolidation

Levier N°1 : Travailler sur le climat scolaire et l'adaptation des élèves au collège

Actions :

- Mettre en place le parcours citoyen.
- Développer une compréhension commune des compétences à acquérir dans le cadre du socle commun en prenant appui notamment sur l'Éducation Morale et Civique.
- Mettre en place des actions communes de formation du citoyen qui s'appuient sur les 4 axes de l'EMC : la culture du jugement, la culture de la sensibilité, la culture de la règle et du droit, la culture de l'engagement , en définissant une progressivité dans l'apprentissage de ces compétences .

Levier N°2 : Développer le partenariat avec les familles et leur implication dans la scolarité

Actions :

- Améliorer la communication avec les familles en multipliant les supports.
- Systématiser les rencontres avec les représentants de parents d'élèves afin de les inciter à s'impliquer dans les différentes instances et faciliter leurs actions.
- Solliciter les familles pour accompagner les élèves lors de sorties pédagogiques

Indicateurs à partager :

Diagnostic de climat scolaire : nombre d'incidents, de punitions, de sanctions.

Résultats des élèves du cycle 3: Socle commun, les taux de validation des compétences des domaines 5 et 6 (actuels) puis du domaine 3 à partir de septembre 2016.

Nombre de PPRE passerelle à l'entrée en 6ème.

Nombre d'actions communes .

Evolution du taux de participation aux élections des parents d'élèves sur l'ensemble du cycle 3.

Nombre de sorties scolaires ayant associé des familles à l'encadrement.

- **Objectif 2 : Favoriser les réussites de tous en développant l'ambition scolaire notamment pour les PCS les plus défavorisées**

Levier N°1 : Proposer des dispositifs de remédiation permettant l'acquisition du palier 2 puis du palier 3

Actions :

- Ne pas attendre l'année de 3ème pour faire un bilan des acquis.
- Associer comme le prévoient les textes les professeurs de CM2 aux conseils de classe de 6ème.
- Travailler sur les projets d'accompagnement personnalisé qui répondent aux besoins de tous les élèves à tous les niveaux de classe (en 6ème, concertation avec le 1^{er} degré dans le cadre du cycle 3).
- Mettre en œuvre des PPR passerelles.

Levier N°3 : Accompagner les élèves dans un choix d'orientation réfléchi et cohérent en prenant appui sur le « parcours Avenir »

Actions :

- Élaborer un planning d'actions sur l'ensemble des années collège.
- Permettre aux élèves les plus décrocheurs de construire du sens pour les apprentissages, notamment par le biais de séquences découverte dans le cadre des mercredis du lycée Avril ou encore de la classe-relais et parcours dérogatoires.
- Accompagner les élèves les plus décrocheurs dans des choix de projets réfléchis en mettant à leur disposition des outils pour se positionner.

Indicateurs à partager :

Nombre de PPRE mis en place en lien avec les lycées professionnels.

Nombre de rendez-vous avec la Conseillère d'Orientation Psychologue.

Nombre d'entretiens par le référent décrochage scolaire (par niveau).

Nombre d'élèves obtenant leur vœu numéro 1 en terme d'orientation.

Nombre d'élèves entrant en 6ème et n'ayant pas validé le palier 2 du socle.

Nombre d'élèves de 3ème se présentant au DNB sans avoir validé le palier 3 du socle commun.

- **Objectif 3 : Développer l'attractivité du collège et mettre fin à la fuite des effectifs**

Levier N°1 : valoriser le collège et développer son attractivité

Actions :

- Convier les parents au collège afin de mettre en avant les productions d'élèves.
- Se déplacer dans les écoles du secteur (Principale, CPE et un professeur) afin d'y présenter le collège.
- Développer des outils de communication et construire un site internet du collège.
- Valoriser les projets et actions par leurs échos dans la presse et développer encore les échanges avec la commune d'Erquy et nos partenaires de proximité.

Levier N°2 : diversifier les projets pédagogiques et sur du plus long terme notre carte des formations

Actions :

- Mettre en place des EPI innovants et diversifiés
- Parvenir à mettre en place une carte des options favorisant l'individualisation des parcours (choix de LV2 par exemple)

Indicateurs à partager :

Nombre de professeurs et de disciplines impliqués dans les EPI et l'AP

Evolution des effectifs de l'établissement notamment en 6ème

Evolution du nombre de connexions au site du collège

Nombre d'actions invitant les familles

3- LES INDICATEURS DE REFERENCE

Le contrat prévoit des indicateurs permettant d'apprécier la réalisation des objectifs.

Il s'agit :

- des indicateurs nationaux APAÉ et de leur déclinaison académique ;
- des indicateurs du projet académique et éventuellement des indicateurs spécifiques à l'établissement ou au BAPE de référence ;
- des indicateurs qualitatifs portant, par exemple, sur l'évolution des pratiques pédagogiques au sein de la classe.

Indicateurs retenus

- **Objectif 1: Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au delà des nécessaires ruptures**
centré sur le fonctionnement du cycle 3, cycle de consolidation

Indicateur 1 : Nombre de punitions en 6ème					
	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	28	35			
Oubli de matériel ou travail non fait	17				

Indicateur 2 : Taux de validation en fin de cycle 3: domaine 3 du socle commun					
	2014 - 15	2015 - 16*	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	Pas d'indicateurs	Pas d'indicateurs			

*EN ATTENTE DE LA MISE EN OEUVRE DU NOUVEAU SOCLE

Indicateur 3 : Nombre de PPRE passerelle mis en œuvre à l'entrée en 6ème					
	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	0	0			

Indicateur 4 : Nombre de projets ou d'actions communs 1 ^{er} degré / 2nd degré					
	2014 - 15	2015-16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	0	2			

Indicateur 5 : Evolution du taux de participation des parents aux élections, écart 1 ^{er} degré et 2nd degré					
	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	51,4 %	49,3 %			
Moyenne écoles du secteur	64,36 %	56,95 %			
Écart	-12,96	-7,65			

Indicateur 6 : Nombre de sortie scolaire sollicitant les familles pour l'encadrement					
	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement	0	1			

- **Objectif 2: Favoriser les réussites de tous en développant l'ambition scolaire notamment pour les PCS les plus défavorisées**

Indicateur 7 : Nombre de parcours dérogatoires mis en place					
	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement	0	1			

Indicateur 8 : Nombre de rendez vous entre les familles et la COP					
	2014 -15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
Établissement	20				

Indicateur 9 : Nombre d'élève suivi par le référent « décrochage scolaire »					
	2014 -15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19
6ème	20	0			
5ème		6			
4ème		7			
3ème		15			

Indicateur 10 : Nombre d'élèves affectés sur vœu 1 fin de 3è à l'issue des procédures d'affectation en LP (public)					
	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement	78,6 % (22/28)	83,3 % (35/42)			
Département	64 %				
Académie					

Indicateur 11 : Nombre d'HSE dédiées à la mise en place de PPRE ou de soutien , rapport DGH					
	2014 - 15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement	17 h				
Taux / DGH	6,4 %				

Indicateur 12 : Nombre d'élèves n'ayant pas validé le palier 3 à l'issue de la 3ème					
	2014 - 15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement	8 (12%)	3 (6,12%)			
BAPE					
Département					

Académie					
----------	--	--	--	--	--

▪ **Objectif 3 : Développer l'attractivité du collège et mettre fin à la fuite des effectifs**

Indicateur 13: Evolution des effectifs de 6ème au regard du vivier des écoles du secteur public + privé:					
	2014 - 15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Élèves inscrits au collège	46	43	48		
Vivier écoles du secteur	62	71	78		
Taux élèves CM2 et inscrits 6è	74,2 %	56,3 %	57,7 %		-

Indicateur 14: Nombre de professeurs impliqués dans les EPI et l'AP				
	2016 - 17*	2017 - 18	2018-19	
Établissement : EPI	11			
Établissement AP	9			

*mise en place réforme du collège rentrée 2016

Indicateur 15: Nombre de connexions à Pronote et au site du collège				
	2015 - 16	2017 - 18	2018 - 19	
Établissement : Pronote*				
Établissement site internet*				

* pas de site internet : en construction

* mise en place de la communication avec les familles en cette rentrée 2015

Indicateur 16: Rencontres parents professeurs : nombre de familles présentes				
	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Établissement : nombre de rencontres*				
Établissement taux de participation*				

* pas d'historique

Article 3 : Engagement de l'autorité académique

L'autorité académique s'engage à accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs du collège sur les champs suivants :

- Expertise, conseils, aide au diagnostic et à l'autoévaluation par les corps d'inspection et les services par l'intermédiaire de l'outil QualÉduc.
- Accompagnement et formation des équipes enseignantes en particulier dans le cadre des FIL qui peuvent être inter degrés.
- Prise en compte du contrat d'objectifs par tous les inspecteurs dans le cadre de leurs visites et/ou inspections en établissement.

Article 4 : Information de la collectivité territoriale de rattachement

Le contenu du présent contrat est communiqué par l'établissement à la collectivité territoriale au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration portant sur le projet de contrat.

Article 5 : Suivi - évaluation

L'évaluation vise à apprécier l'atteinte des objectifs et à produire une analyse critique des ressources mobilisées à des fins pédagogiques et éducatives. Au terme du contrat, une synthèse sera réalisée et soumise à l'autorité académique.

Chaque année, le suivi et l'évaluation sont réalisés au sein de l'établissement en impliquant le conseil école collège, le conseil pédagogique et le ou les inspecteurs correspondants.

L'analyse des effets du contrat sera présentée dans le rapport annuel d'activités et de performance (RAAP) soumis au conseil d'administration et transmis à l'autorité académique.
Une évaluation biennale est prévue par l'autorité académique.

Article 6 : Durée

Le contrat est prévu **pour une durée maximale de 4 ans.**

Vu le conseil d'administration réuni le jeudi 19 novembre 2015

Fait à Erquy, le 19 novembre 2015

Le Recteur de l'académie de Rennes
Michel QUÉRE

La Principale,
Carole GESREL

LEXIQUE DES SIGLES

AP : Accompagnement personnalisé : Ce dispositif permet de répondre de manière diversifiée aux besoins des élèves, et de favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation.

APAE : Aide au Pilotage et à l'Auto Évaluation des EPLE : Applications nationales liées aux enquêtes et statistiques.

BAPE : Bassin d'Animation de la Politique Éducative : Regroupement de plusieurs établissements du même secteur géographique.

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue

DA : Direction Académique

DGH : Dotation Globale Horaire : Ensemble des moyens d'enseignement attribué pour une année. La dotation horaire globale est composée de deux enveloppes : les Heures Postes (HP) et les Heures Supplémentaires Année (HSA). Les heures postes correspondent aux emplois provisoires ou définitifs d'enseignants.

EMC : Éducation Morale et Civique : Cet enseignement vise la formation du futur citoyen et de sa raison critique.

EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire : Les EPI sont des moments privilégiés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler les contenus des programmes. Les EPI et leurs huit thématiques de travail, définis dans les programmes, sont pris en charge par les enseignants de toutes les matières de façon interdisciplinaire. Les enseignants définiront en équipe les contenus des cours. La confiance dans les initiatives des équipes pédagogiques et éducatives est une des clés de la réussite.

Les EPI ont un caractère obligatoire pour tous les élèves, leur organisation est définie et prise en charge par les enseignants conformément au projet d'établissement. Le travail sur ces thèmes aboutira à la réalisation d'un projet incluant une réalisation concrète, individuelle ou collective.

HSE : Heure supplémentaire effective : Les Heures Supplémentaires Effectives correspondent à des heures effectuées ponctuellement, elles ne sont pas intégrées dans le service annuel de l'enseignant.

FIL : Formation d'Initiative Locale : Les formations d'initiative locale (nouvelle dénomination des formations de proximité) visent l'accompagnement de la mise en œuvre des réformes, du projet académique et du projet d'établissement par la formation au plus près des acteurs (EPLÉ, BAPE). Elles ont pour but de développer des pratiques collectives adaptées au contexte local et à construire des compétences professionnelles communes à un ensemble de personnels. Elles concernent des équipes d'établissement ou de Bassin de la Politique Éducative.

PCS : Professions et Catégories socioprofessionnelles

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative : Le PPRE est une action spécifique d'aide, intensive et de courte durée (6-8 semaines maximum), à destination d'élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun, en particulier en français, mathématiques, langues vivantes, ou encore relativement aux objectifs liés au comportement.